

Quand les savoirs se rencontrent, la recherche s'élève !

Conférencier : Luc Vigneault

Expert dans la réorganisation et la gestion des soins en santé mentale. Il détient un doctorat *honoris causa* en pharmacie de l'Université Laval, et il est pair-aidant, conférencier, formateur, ainsi que podcasteur.



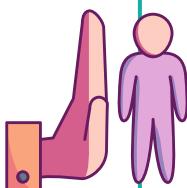
Problématique :

Stigmatisation et manque de reconnaissance

La stigmatisation et le manque de reconnaissance des vécus ont des impacts concrets :

- Discriminations à l'accès aux soins, à l'emploi ou aux services sociaux.
- Tendance à réduire la personne à ses symptômes ou à ses « incapacités ».
- Infantilisation des patients, même de façon involontaire.

Le déséquilibre entre les connaissances et les pratiques en santé physique et santé mentale engendre un traitement différencié des personnes, souvent marqué par la **méfiance**, la **peur** ou l'**exclusion**.



Résumé :

Changement de posture : vers une relation d'égal à égal

L'évolution des pratiques en santé mentale nécessite de remettre la personne au centre de son parcours.

- Cela suppose de reconnaître la complémentarité des savoirs scientifiques et expérientiels.
- Ce changement de posture permet d'éviter de nouveaux traumatismes et de renforcer l'autonomie de chacun.



Il ne s'agit pas de "faire témoigner" les patients, mais de les associer pleinement à la réflexion et à la construction des savoirs.

« **Le patient est le seul expert des conséquences de la maladie et du traitement sur sa vie. La famille et les proches sont les seuls experts des conséquences de la souffrance de leur proche sur leurs vies.** »

Luc Vigneault, 3 Octobre 2025



Implications :

Reconnaissance et conditions d'une participation réelle

- Accès équitable aux lieux, outils et informations.
- Rémunération des patient·e·s-partenaires au même titre que les autres professionnel·le·s.
- Respect et reconnaissance de leur expertise, au-delà du simple vécu.
- Inclusion dès le démarrage des projets, et pas uniquement en phase de validation.
- Présence d'au moins deux patients-partenaires par projet pour garantir un espace sécurisant et une parole libre.

